
ACTE D'ENGAGEMENT

[AE]

MAITRE DE L'OUVRAGE

CACL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL)

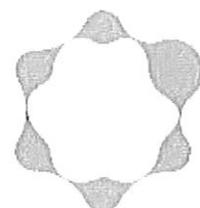
4 Esplanade de la Cité d'Affaire – CS 36029
97 357 MATOURY

OBJET DU MARCHÉ

MARCHE D'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRI DE LA CACL

MARCHE N° 19 DECH # 014.....

N° provisoire : CACL-DECH-2019-02



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

SOMMAIRE

ARTICLE 1.	OBJET DU MARCHÉ	4
ARTICLE 2.	CONTRACTANT	4
ARTICLE 3.	DURÉE DU MARCHÉ	6
ARTICLE 4.	OFFRE DE PRIX	6
Article 4.1.	Conditions générales de l'offre de prix	6
Article 4.2.	Typologie des prix	6
Article 4.3.	Prix du marché	7
Article 4.4.	Révision des prix	8
ARTICLE 5.	SOUS-TRAITANCE	8
ARTICLE 6.	PAIEMENTS	8
ANNEXE N°1	BORDEREAU DES PRIX	12
ANNEXE N°2	DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF	13
ANNEXE N°3	COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL	14
ANNEXE N°4	PLAN PLURIANNUEL DE GER	15



Personne signataire du marché :

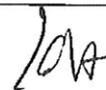
Madame la Présidente de la CACL : Marie-Laure PHINERA-HORTH

Ordonnateur des paiements :

Madame la Président de la CACL
4 Esplanade de la Cité d’Affaire – CS 36029
97 357 MATOURY

Comptable public assignataire des paiements :

Le Trésorier de Cayenne Municipal
Trésorerie municipale de Cayenne
1555, route de Baduel
BP 6004
97306 CAYENNE Cedex



ARTICLE 1. OBJET DU MARCHÉ

L'objet de la présente consultation concerne l'exploitation du centre de tri de déchets recyclables de la CACL à Rémire Montjoly.

Les missions confiées au Titulaire sont décrites dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières ainsi que dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières du marché.

ARTICLE 2. CONTRACTANT

a - Pour les entreprises individuelles

Je	soussigné	(nom,
prénoms) :.....		
Adresse :		
Numéro de téléphone :.....		
Numéro d'identification S.I.R.E.T. ⁽²⁾ :		
Numéro d'inscription au registre de commerce ⁽¹⁾ ⁽²⁾ :		
ou au répertoire des métiers :.....		
Code d'activité économique principale APE ⁽¹⁾ :.....		

b - Pour les sociétés

Je soussigné : . FANGET Lilian
Agissant au nom et pour le compte de : GUYANE RECYCLAGE
Forme juridique (SA, SARL...) : SA
Au capital de : 37 000 €
Adresse du siège social : 1040 route de la Matourienne - 97 354 REMIRE-MONTJOLY
Numéro de téléphone : 0594 30 69 77
Numéro d'identification S.I.R.E.T. ⁽¹⁾ : 813 472 008 00016
Numéro d'inscription au registre de commerce ⁽¹⁾ ⁽²⁾ : . RCS CAYENNE - N° gestion 2015 B 554
ou au répertoire des métiers :.....
Code d'activité économique principale APE ⁽¹⁾ : 3832Z

⁽¹⁾ Pour les entreprises ou sociétés établies en France

⁽²⁾ Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent

c - Pour les groupements

Nous soussignés :

M
agissant en mon nom personnel, **premier contractant**
domicilié à :
Agissant au nom et pour le compte de la société :
Numéro d'identification S.I.R.E.T. ⁽¹⁾ :
Numéro d'inscription au registre du commerce ^{(1) (2)} :
Code d'activité économique principale APE ⁽¹⁾ :
M
agissant en mon nom personnel, **deuxième contractant**
domicilié à :
Agissant au nom et pour le compte de la société :
Numéro d'identification S.I.R.E.T. ⁽¹⁾ :
Numéro d'inscription au registre du commerce ^{(1) (2)} :
Code d'activité économique principale APE ⁽¹⁾ :
M
agissant en mon nom personnel, **troisième contractant**
domicilié à :
Agissant au nom et pour le compte de la société :
Numéro d'identification S.I.R.E.T. ⁽¹⁾ :
Numéro d'inscription au registre du commerce ^{(1) (2)} :
Code d'activité économique principale APE ⁽¹⁾ :
Contractants suivants :
.....
M
est le mandataire solidaire des contractants ci-dessus groupés.

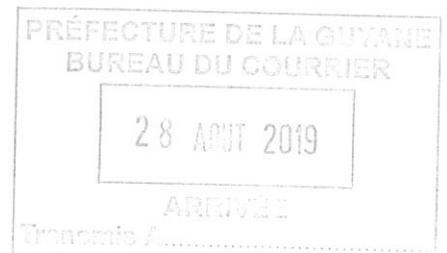
⁽¹⁾ Pour les entreprises ou sociétés établies en France

⁽²⁾ Pour les entreprises étrangères, numéro et date d'inscription au registre équivalent

Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), et des documents qui y sont mentionnés :

- **M'engage** (nous engageons), conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions qui suivent.

L'offre ainsi présentée ne me (nous) lie toutefois que si son acceptation m' (nous) est notifiée dans un délai de 120 (cent-vingt) jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la Consultation.



ARTICLE 3. DUREE DU MARCHÉ

Le marché est conclu pour une durée ferme de cinq ans à compter 1^{er} octobre 2019. Il est reconductible, par voie expresse, une fois un an, à savoir au 1^{er} octobre 2024 soit une durée totale de marché de 72 mois.

La décision de reconduction sera notifiée par la CACL au moins 90 jours avant l'expiration de la période en cours.

ARTICLE 4. OFFRE DE PRIX

Article 4.1. Conditions générales de l'offre de prix

L'offre de prix :

- a) Est établie en euros ;
- b) est réputée établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois qui précède la date limite de remise des offres désigné « mois (0) » ;
- c) comprend les éléments de mission définis au CCTP et au CCAP.

Article 4.2. Typologie des prix

Le prestataire sera rémunéré pour les prestations fournies sur la base d'une rémunération intégrant :

- Une part fixe forfaitaire d'exploitation couvrant des charges d'exploitation réputées fixes. Il s'agira par exemple des frais de personnels de structure ou non postés de l'exploitant, des parties fixes des abonnements pour accéder aux fluides (électricité...), des dépenses de gardiennage, d'entretien des espaces verts, d'assurance et plus généralement de dépenses dont la nature et le montant ne dépendent pas du volume de déchets triés par le centre. Cette part sera nommée F_{EXP} .
- Une part fixe forfaitaire relative aux dépenses de gros entretien et renouvellement. Cette part sera égale à 40% des dépenses de GER que l'Exploitant compte engager sur la durée du marché. Cette part sera nommée F_{GER} .
- Une part proportionnelle de la rémunération liée aux charges d'exploitation, due à la tonne triée et conditionnée des recyclables secs. Cette part sera nommée P1.
- Une part proportionnelle de la rémunération liée aux charges d'exploitation, due à la tonne triée et conditionnée des mono-flux cartons. Cette part sera nommée P2.
- Une part proportionnelle de la rémunération liée aux charges d'exploitation, due à la tonne conditionnée de mono-flux propre. Cette part sera nommée P3.
- Une part proportionnelle de la rémunération liée aux charges d'exploitation, due à la tonne de refus de tri évacuée et transportée vers l'ISDND. Cette part sera nommée P4.
- Une part proportionnelle de la rémunération due à la tonne triée couvrant le GER. Elle sera nommée P5.
- Une part proportionnelle de la rémunération due pour la réalisation d'une caractérisation. Cette part sera nommée P6.

- Une part proportionnelle P7 due à la tonne rémunérant le traitement sur le site des tonnages tiers.

Rappel de la définition des flux entrants:

- Recyclables Secs (facturés hors refus au tarif P1).

Il s'agit d'emballages ménagers et JMR collectés en PAP ou en PAV) à trier en cabine sur les tables de tri

- « Monoflux » à pré-trier au sol et à conditionner (facturés hors refus au tarif P2) :

Il s'agit actuellement principalement des cartons en provenance de la déchetterie de Remire-Montjoly (benne) et d'une collecte en porte à porte du centre-ville de Cayenne.

Les cartons de déchetterie et de centre-ville comportent une part de refus compris entre 5 et 10% (pas de suivi précis de ce taux par l'exploitant actuel) et nécessitent donc un pré-tri au sol ainsi que du déconditionnement (coupure des liens qui ligaturent certains ballots de cartons sur la collecte du centre-ville).

NB : dans l'avenir, il n'est pas à exclure l'extension de cette catégorie d'autres types de matériaux (papiers, ...)

- « monoflux propres » à conditionner (facturés au tarif P3) :

Il s'agit ici d'un flux de cartons donc le taux de refus ne dépasse pas le taux admissible par les filières de reprise. A ce jour, aucune réception ne correspond à cette catégorie mais la CACL espère que dans l'avenir la qualité des cartons de déchetterie et du centre-ville s'améliorera et qu'une partie du flux pourra rentrer dans cette catégorie. Comme pour les monoflux « à trier » il n'est pas à exclure l'extension de cette catégorie à d'autres types de matériaux (papiers, ...)

Article 4.3. Prix du marché

Le titulaire s'engage sur les prix figurant au bordereau de prix annexé au présent acte d'engagement (**Annexe n°1**).

Les quantités estimatives indiquées dans le Devis Quantitatif Estimatif (**Annexe n°2**) et le Devis Quantitatif Estimatif lui-même ne sont pas contractuels.

Le montant estimatif du marché, tel qu'il résulte du Détail Quantitatif Estimatif est à titre indicatif le suivant :

Période initiale - 2019 à 2024 :

Montant estimatif : 7 183 780 € HT

TVA (0 %) : 0 €

Montant estimatif : 7 183 780 € TTC

Montant en lettres : Sept millions cent quatre vingt trois mille sept cent quatre vingt euros

Période 2024 à 2025 (1 année de reconduction) :

Montant estimatif : 1 521 707 € HT

TVA (0 %) : 0 €

Montant estimatif : 1 521 707 € TTC

Montant en lettres : Un million cinq cent vingt et un mille sept cent sept euros

Article 4.4. Révision des prix

Les prix sont révisibles conformément aux dispositions de l'article 14 du CCAP.

ARTICLE 5. SOUS-TRAITANCE

Pour l'exécution du marché, indiquer suivant le cas :

- je n'envisage pas de recourir à un ou plusieurs sous-traitants,
 les annexes n° (à compléter par l'entreprise en fonction du nombre de sous-traitants. Voir annexes).

.....
.....
au présent Acte d'Engagement indiquent la nature et le montant des prestations que j'envisage / nous envisageons (rayer la mention inutile) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées, indiqué dans chaque annexe, constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché.

Le montant total des prestations que j'envisage / nous envisageons (rayer la mention inutile) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

..... Euros HT

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant que j'envisage / nous envisageons (rayer la mention inutile) de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de travaux leur acceptation au représentant du pouvoir adjudicateur; les sommes figurant à ce tableau correspondent au montant maximal de la créance que le(s) sous-traitant(s) concerné(s) pourra(ont) présenter en nantissement.

Désignation du sous-traitant	Nature de la prestation	Montant de la prestation hors TVA

ARTICLE 6. PAIEMENTS

La CACL se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert en euros :

Compte ouvert au nom de **GUYANE RECYCLAGE**

Sous le numéro **00138035837** Clé RIB **20**

Banque : **BRED**

Code banque **.10 107** Code guichet: **00380**

- Je ne refuse pas de percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre.
- Je refuse de percevoir l'avance à laquelle je peux éventuellement prétendre.

Si aucune des deux cases n'est cochée, le Titulaire est réputé renoncer au bénéfice de l'avance.

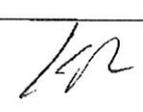
J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

<p>ENGAGEMENT DU CANDIDAT :</p> <p>Fait en un seul original</p> <p>A Rémire Montjoly</p> <p>Le 14 mai 2019</p>	<p>Mention(s) manuscrite(s) « lu et approuvé »</p> <p>et signature du candidat :</p> <p><i>lu et approuvé</i></p> <p>GUYANE RECYCLAGE Centre de tri Ekotri 1040, route de la Matourienne 97354 REMIRE-MONTJOLY Siret: 813 472 008 00016 - APE: 3832 Z Tel : 0594 30 69 77</p>
<p>ACCEPTATION DE L'OFFRE :</p> <p>Est acceptée la présente offre pour valoir Acte d'Engagement.</p> <p>Le représentant du Pouvoir Adjudicateur</p> <p>A</p> <p>Le <u>127 AOÛT 2019</u></p>	<p>La Présidente de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral</p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>Marie-Laure PHINERA-HORTH</p> <p><i>[Stamp: COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL C.A.C.L.]</i></p>
<p>NOTIFICATION DU MARCHÉ :</p> <p>Reçu la notification du marché le :</p> <p><i>[Stamp: PRÉFECTURE DE LA GUYANE BUREAU DU COURNIER]</i></p> <p><i>[Stamp: 28 AOÛT 2019]</i></p> <p><i>[Stamp: ARRIVÉE]</i></p> <p><i>[Stamp: Francis A.]</i></p>	<p>GUYANE RECYCLAGE Centre de tri EKOTRI Siret : 813 472 008 00016 - APE : 3832 Z Tél : 0594 30 69 77</p> <p><i>[Signature]</i></p> <p>(Signature du titulaire) Stanley MARKOUR Directeur d'exploitation GUYANE RECYCLAGE</p> <p><i>[Stamp: CACL - Exploitation du centre de tri Acte d'engagement]</i></p> <p><i>[Stamp: p 9/15]</i></p>

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le :

Par le titulaire destinataire :

Le
(date d'apposition de la signature ci-après)
Le représentant du Pouvoir Adjudicateur



CADRE POUR FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CREANCES⁽¹⁾

Formule d'origine

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

la totalité du marché ⁽²⁾

la partie des prestations évaluées à

.....
.....€ (en lettres) que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.

la partie des prestations évaluées à

.....
..... € (en lettres) et devant être exécutées par en qualité de :

co- traitant

sous-traitant

A, le ⁽³⁾

Signature,

Annotations ultérieures éventuelles

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :

.....
.....€ (en lettres)

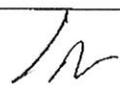
A, le ⁽³⁾

Signature,

(1) A remplir par la collectivité en original sur une photocopie.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Date et signature originales.



ANNEXE N°1 BORDEREAU DES PRIX

Voir PJ

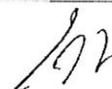
ANNEXE N°2 DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF

Voir PJ



ANNEXE N°3 COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL

Voir PJ



ANNEXE N°4 PLAN PLURIANNUEL DE GER

Voir PJ

